



Villejust Informations

Edito ...

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Malgré le temps, de nombreux Villejustiens et Villejustiennes se sont rassemblés ce 8 mai 2013 devant la Mairie, pour le traditionnel défilé vers le monument aux morts situé sur la place de l'Eglise. Cette année, nous commémorons le 68ème anniversaire de la victoire de la seconde guerre mondiale.



Après la cérémonie, marquée par l'appel aux morts et les allocutions, les gerbes ont été déposées, suivie d'une minute de silence. Un vin d'honneur fut ensuite offert en Mairie, salle du Conseil à tous les habitants présents.



Dans ce numéro

| | |
|-----------------------|--------|
| Infos administratives | 2 |
| Cadre de vie | 3 |
| Associations | 4 à 11 |
| Infos pratiques | 12 |

VIDE GRENIERS LE 25 MAI 2013

Le vide greniers se déroulera au Château du Bois Courtin le 25 mai prochain.

Ouvert au public de 8h00 à 18h00. Restauration sur place et buvette le midi.

Les formulaires d'inscriptions peuvent être retirés en mairie ou téléchargés sur notre site internet www.mairie-villejust.fr depuis le 2 avril 2013.

Plus d'informations auprès de Mme BOSCHER ou M. FRAMERY au 01 69 31 56 73



CLSH VILLEJUST / OPERATION SACS ADOS

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, le Conseil Général de l'Essonne reconduit pour l'été 2013, son opération d'aide au départ en vacances autonomes des jeunes Essonnais.

Tu es Villejustien,

Tu as entre 16 et 22 ans,

Tu as un projet de vacances en France ou en Union Européenne !

" L'opération Sac à Dos " peut t'apporter :

une aide financière et un soutien logistique pour la réalisation de ton projet.

Tu es intéressé par le dispositif, alors fais-toi connaître auprès de Laurent ou Delphine (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DE VILLEJUST) : 01 69 31 74 05



SERVICE SCOLAIRE / INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2013/2014

RAPPEL

POUR LES ENFANTS DÉJÀ INSCRITS :

Pour faciliter vos démarches d'inscription, SEUL le nouveau formulaire d'inscription est à remplir (ce formulaire doit être impérativement rempli chaque année avant la rentrée scolaire)

Retirer ce formulaire en mairie ou le télécharger sur notre site internet www.mairie-villejust.fr

REUNION PUBLIQUE / PLAN LOCAL D'URBANISME

Dans le cadre de l'élaboration du PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU), la commune de Villejust organise une réunion publique pour présenter les projets d'urbanisation aux administrés, **le jeudi 23 mai 2013 à 20h00 à la Grande Salle des Deux Lacs.**

Réunion d'informations et d'échanges sur le développement urbain de notre commune

VENEZ NOMBREUX !

RENOUVELLEMENT CARTE D'IDENTITE OU PASSEPORT



À l'approche de la période estivale, les délais de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports peuvent s'allonger.

Pour éviter que l'afflux de demandes n'entraîne des délais d'attente et d'obtention incompatibles avec les dates d'examens ou de voyages, la préfecture incite le public à prendre dès à présent ses dispositions.

POTAGER DES ENFANTS

Cette année encore, les élèves de l'école maternelle se transforment en jardinier.

Le potager a été réaménagé, les enfants l'ont investi avec intérêt et ont invité les CP à partager le plaisir de jardiner ensemble.

La météo capricieuse nous a empêchés de commencer nos plantations début avril comme les autres années. Aujourd'hui c'est chose faite, nous attendons avec impatience notre récolte: tomates, salades, aubergines, citrouilles, melons

Nous invitons les parents d'élèves, mais aussi les Villejustiens à visiter notre potager et à en prendre soin surtout pendant les périodes des congés scolaires.



Venez nombreux à la Fête de la Récup' organisée au SIOM dimanche 15 septembre 2013

Que vous vouliez vendre des objets dont vous n'avez plus besoin ou acheter à petit prix de la vaisselle, des livres, des jouets, rendez-vous au vide-grenier organisé par le SIOM le dimanche 15 septembre 2013 de 09h00 à 17h00.

Cet évènement se déroulera pendant les journées du Patrimoine. A cette occasion vous pourrez visiter les nouvelles installations de l'usine d'incinération qui est devenue un vrai centre de valorisation énergétique avec la production d'eau chaude et d'électricité.

Ce jour-là le SIOM vous réserve d'autres surprises autour de la thématique du réemploi et de la réduction des déchets : des animations de sensibilisation, des ateliers ludiques pour les enfants, des expositions artistiques,...

Trois stands de restauration sont prévus et il y en aura pour tous les goûts : cuisines portugaise, antillaise et bretonne !

A l'issue de la journée, les objets non vendus pourront être donnés à Emmaüs, partenaire de l'évènement.

N'oubliez pas, vous pouvez soit venir y flâner ou bien y tenir un stand. Pour vous inscrire en tant qu'exposant, demander votre bulletin d'inscription à contact@siom.fr

Pour tout autre renseignement, vous pouvez joindre le SIOM au 01 64 53 30 00. Adresse géographique de l'évènement : SIOM – avenue des 2 Lacs – 91140 Villejust / Adresse postale : SIOM – CD 118 –91978 Courtaboeuf Cedex



ACTION SECURITE ROUTIERE , VILLEJUST SE MOBILISE

OUVERTE AUX JEUNES DE VILLEJUST DE 6 à 14 ANS SUR INSCRIPTION



SAMEDI 29 JUIN 2013 et DIMANCHE 30 JUIN 2013
sur le Parking du Grand Dôme à Villebon/Yvette

APPRENDS LA
ROUTE EN
T'AMUSANT!

La municipalité de VILLEJUST organise en partenariat avec l'Automobile Club de l'Ouest et la préfecture, dans le cadre du Plan Départemental d'Action Sécurité Routière ,un Critérium du Jeune Conducteur sur le parking du Grand Dôme Villebon sur Yvette le SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUIN 2013

Les objectifs de cette action sont de sensibiliser, former, éduquer les futurs usagers de la route à la conduite tout en s'amusant. Le dispositif itinérant de l'Automobile Club de l'Ouest se déplace dans toute la France pour aller à la rencontre des jeunes afin de leur apprendre de façon ludique les règles fondamentales de la sécurité routière

UN ATELIER PRATIQUE par tranche d'âge où les enfants pourront prendre les commandes de **QUADS (6-8 ANS)**, **VOITURES (9-11 ans)** et **SCOOTERS (12-14 ans)** tous électriques, ainsi qu'un **ATELIER THEORIQUE** « cours vidéo » animé par un moniteur diplômé



**L'ATELIER PRATIQUE ET
L'ATELIER THEORIQUE**
dureront 1h00.

25 enfants par session



Organisation d'une **FINALE** le dimanche à 15h45 des premiers de chaque catégorie

PLANNING:

Samedi 29 juin

| | |
|---------------|-------------|
| 9H à 10H | 6 à 8 ans |
| 10H15 à 11H15 | 6 à 8 ans |
| 11H30 à 12H30 | 9 à 11 ans |
| 13H30 à 14H30 | 9 à 11 ans |
| 14H45 à 15H45 | 12 à 14 ans |
| 15H45 à 16H45 | 12 à 14 ans |

Dimanche 30 juin 2013

| | |
|---------------|-------------|
| 9H à 10H | 6 à 8 ans |
| 10H15 à 11H15 | 6 à 8 ans |
| 11H30 à 12H30 | 9 à 11 ans |
| 13H30 à 14H30 | 6 à 8 ans |
| 14H45 à 15H45 | 12 à 14 ans |
| 15H45 | FINALE |

***Pour participer au critérium, choisissez un créneau horaire selon l'âge de votre enfant et remplissez le coupon d'inscription ci-dessous.**

***A la suite de votre inscription vous recevrez par mail ou par courrier votre confirmation d'inscription vous indiquant le jour et l'heure de passage.**

ATTENTION seuls 25 enfants par session, inscriptions par ordre d'arrivée et selon les possibilités

Si la session que vous choisissez est déjà complète nous vous proposerons un autre créneau horaire

L'autorisation parentale obligatoire à remplir également.

Pour rappel, bien que la municipalité est contractée une assurance lui permettant d'assurer ces journées, nous vous rappelons que chaque participant doit posséder une assurance responsabilité civile en cas de problème.



Coupon d'inscription à retourner **IMPERATIVEMENT** avant le **03 JUIN 2013** en Mairie à l'attention de **Mlle FERNANDES Cécile.**

| ENFANT | |
|--------------------------------|--|
| NOM | |
| PRENOM | |
| AGE | |
| JOUR CHOISI | |
| CRENEAU HORAIRE CHOISI | |
| ADRESSE POSTALE | |
| Mail | |
| Téléphone portable des parents | |

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

Demeurant.....

Autorise mon fils ou ma fille à participer aux épreuves du critérium du jeune conducteur organisé par la commune de villejust

A Le

Signature

RANDONNEES PEDESTRES

Calendrier des randonnées pédestres :

Lundi 13 mai avec Claude et Bernadette

Lundi 20 mai Gif sur Yvette avec Hélène

Lundi 27 mai Dourdan avec Michèle

Départ : Mairie de Nozay tous les lundis à 13h45



Pour tous renseignements, veuillez contacter Michèle JOUBIN au 06 62 59 84 34

Aller visiter le site www.randulis.com

Claudine LEGGIERI Association Gymnastique Volontaire

JUDO CLUB



Merci à Adam, Alexandre D., Antoine, Anthony, Benjamin, Dylan, Eilleen, Hugo G.C, Iman, Julien, Jolan, Lola, Nelson, Mathis D, Raphael, Suzanne, et Valentine V.P qui étaient présents lors du tournoi à Nozay, le dimanche 24 mars 2013.



Merci à Benjamin, qui en plus de ses combats a participé à l'arbitrage.

Merci à Christelle et Sébastien, leurs 2 professeurs toujours là.

Bravo à Anthony, Lola, Iman, Suzanne, Hugo G.C, Antoine, Adam, Raphael, Mathéo C, Valentine V.P, Mathis D., Enzo, Milan, Julien.



Tous ces judokas ont participé au tournoi de Longjumeau, le dimanche 7 avril 2013.

Merci à la présence de Benjamin qui a encore arbitré.

Merci à leurs 2 professeurs : Sébastien et Christelle.



Merci à tous les parents qui ont pu accompagner leurs champions.

Benjamin a participé à son 3ème et dernier district de l'année à Brétigny sur Orge, le dimanche 14 avril.

Il finit 3ème sur 4 de sa catégorie de poids.

Il ne sera pas sélectionné pour les championnats de l'Essonne chez les benjamins, mais bravo à lui, tout de même.

Les championnats de l'Essonne pour les benjamins se dérouleront le dimanche 26 mai à St Michel-sur-Orge.



CLE DE SOL SUR PROPOSITION DES AMIS DE SAINT JULIEN

LES PAPAMS !

SAMEDI 1^{ER} JUIN 2013

A 20 HEURES

SALLE DES COUDRAYES

A VILLEJUST

**CONCERT
INTERACTIF !**

**DE CHANT
A CAPPELLA !**

ORGANISE PAR
LA CLÉ DE SOL
SUR PROPOSITION
DES AMIS DE
SAINT-JULIEN



**ON DANSE
SUR SCÈNE !**

**ON CHANTE
DE LA
VARIÉTÉ...**

**... DU
JAZZ ...**

**... ET
DE LA POP !**

Venez VOTER pour les chants que vous voulez écouter !
Participez au GRAND JEU assisté par ordinateur durant le spectacle !

Entrée libre



ZICORAMA 2013

L'édition 2013 de Zicorama s'est achevée.

"Le Temps des Zicos" aura attiré en salle plus de 1500 personnes.

Nous remercions le plus chaleureusement du monde les spectateurs qui sont venus, avec leur énergie, leur gentillesse...

N'hésitez pas à nous envoyer un message, il sera transféré à l'équipe, qu'il soit positif ou négatif.

Si vous voulez vous procurer le DVD 2013, vous pouvez nous faire la demande par mail.

Merci, sincèrement

Les Zicos

Le clip 2013 : <http://www.youtube.com/watch?v=-143LjrxVEI>

Le site : <http://www.zicorama.net>

CLE DE SOL



Tremplin Rock Avril 2013

Carton plein pour le 1^{er} tremplin rock de la Clé de sol

Bravo à PARADOX, gagnant du tremplin

Bravo aux 3 autres groupes

Merci à François, Président du jury

Merci aux membres du jury

Merci à Valérie pour l'idée, à Arthur pour son aide et à Europ Essonne pour sa subvention.



François Président du jury



Marginal Activity



Unleashed Soul



Mortal Platypus

APE

Villejustympiades 2013

- Chamboule tout
- Courses en sac
- Tir à la corde
- Parcours acrobatique
- Trampoline
- Jonglage
- Equilibre
- Spectacle : clown et magie

Thème : Les Arts du cirque



Dimanche 2 juin de 15h à 18h
au Complexe sportif de la Poupardière

Animations gratuites
Venez nombreux

APE
 Villejust



Je t'explique la voie publique



REGARDS EN ARRIERE

Anecdotes de la vie municipale passée

L'association *Regards en arrière* vous propose un témoignage sur les anecdotes qui ont marqué la vie communale depuis la création des conseils municipaux.

Apparition des maires au Moyen-âge

La notion de «*maire*» remonte au XIIe siècle. Le mot trouve son origine dans un ouvrage de droit d'un abbé de Saint-Germain-des-Prés au IXe siècle : le «*maior*» est le représentant du domaine, celui qui administre le village pour le compte du seigneur.

Création des conseils municipaux en 1789

Selon la loi du 14 décembre 1789, un «*corps municipal*» est composé de membres, «*officier municipal*» ou «*agent municipal*», élus par un nombre d'électeurs proportionnel à la population de la commune. L'exécution des décisions est confiée à un «*agent municipal*», assisté d'un «*procureur de la commune*» chargé de défendre en justice les intérêts communaux. Pour les décisions importantes telles que les acquisitions, était adjoint un corps de notables en nombre double des officiers municipaux, appelé «*Conseil Général de la Commune*».

Le premier conseil municipal de Villejust est mis en place le 2 février 1790. L'agent municipal est **Guillaume Lenoir**, les officiers municipaux : **Jacques Boëte** et **Pierre Chevalier**, le procureur de la Commune : **Etienne Baron** et les notables composant le Conseil Général de la Commune : **Antoine Chartier**, **Marin Houdon**, **Pierre Bassonnet** et **Jacques Barthélémy**. **Pierre Aury** est officier public en 1793, **Jean Prieur** puis **Marcel Caré** en l'an II sont les agents municipaux.

La gestion de l'état civil change de main

Le dernier acte d'état civil portant uniquement la date selon l'ancien régime est celui rédigé par **Pierre Aury**, le 7 juillet 1793 lors du décès d'**Etienne Lenoir**, demeurant rue des Maisons brûlées. Le décès est déclaré par **Jean Abraham Coquillon**, tailleur d'habit et le maître d'école, **Charles Benjamin Baron**.

L'acte du 28 novembre 1793 porte également la date libellée selon le calendrier républicain : «*L'an deuxième de la République Française, Pierre Duval, cultivateur à Villejust et Etienne Laporte, vigneron, demeurant rue des 3 Ormes, déclarent le décès de Marguerite Rose Françoise Chevalier demeurant rue des Jardins*». Après cet acte, la date inscrite dans les actes est écrite uniquement selon le calendrier républicain jusqu'au 15 janvier 1806 pour le mariage de **Nicolas Barre** et **Marie Anne Lambert**.

La gestion de la commune se fait à Palaiseau

La constitution de l'an III prive d'administration les communes de moins de 5000 habitants. Cela se traduit, entre 1795 et 1800, par l'enregistrement à Palaiseau de plusieurs actes de mariage de Villejustiens, qui relèvent du district de Versailles. Pendant cette période, la municipalité n'exerce plus à Villejust, c'est une municipalité de canton dirigée par **Macé de Baigneux** de la Ville du bois.

En l'an III de la République Française, **Charles Baron**, instituteur et électeur de la commune de Villejust devient agent municipal. Il demeure à la Poupardière, rue de l'Abreuvoir.

De l'an III à l'an VIII, la commune est gérée par un agent municipal et un officier public ; **Jacques Prin**, **Jean Prieur**, **Pierre Barthélémy** et **Charles Baron** sont les agents municipaux de la commune ou les officiers publics. Ces renseignements proviennent des registres d'état civil disponibles en mairie.

La loi municipale du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) remplace l'appellation d'agent municipal par celle de «*maire*».

REGARDS EN ARRIERE (SUITE)

Un bourgeois de Paris maire de Villejust

En 1808, un avocat parisien, **Jean-Alexandre Pauquet**, devient maire de Villejust. Le procès-verbal établissant les limites de la commune et son découpage cadastral en 5 sections est signé le 16 mai 1809. En 1813, le maire fait une donation à la fabrique* de Villejust, de 50 Frs de rente annuelle, moyennant une messe solennelle et un *Te Deum* en action de grâce du retour de sa majesté Louis XVIII. En 1821, il se fait nommer chevalier de l'ordre royal de la Légion et anoblir, il devient alors **Jean-Alexandre Pauquet de Villejust**¹.

En 1819, lui succède jusqu'en 1831, **Jean Baptiste Fosse**, le fermier de la ferme de Villejust. A cette époque, le fermier est un personnage important et souvent aisé. Cette ferme est encore visible en face du parking du bourg situé route de Saulx. **Jean Baptiste Fosse** s'est souvent trouvé en conflit avec son prédécesseur lorsqu'il était son adjoint, notamment au sujet de problèmes fonciers ou agricoles. Nous pourrions appeler cela des querelles de «*coqs de village*» !

Nous publierons prochainement deux courriers rédigés en 1817 par les deux protagonistes de ces querelles.

A suivre...

¹ Notre association est régulièrement en contact avec l'un des membres de la famille **Pauquet de Villejust**. C'est un américain qui vit aux Etats-Unis en Floride. Il porte lui-même le nom de **Thierry Alexandre Pauquet de Villejust** et il est un proche de la branche royale d'Orléans, prétendante au trône de France. Nous l'avons accueilli à Villejust plusieurs fois, notamment pour une visite de l'église et du château du Bois-Courtin en 2010 avec les membres du conseil municipal.

ANCIENS COMBATTANTS DE VILLEJUST

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE VILLEJUST



ORGANISE PARC DES 2 LACS
UN TOURNOI AMICAL DE PETANQUE
OUVERT A TOUS
LE SAMEDI 15 JUIN 2013



8H30 TIRAGE AU SORT (*en doublettes à la mêlée 3 boules chacun*)

9H00 DEBUT DES RENCONTRES

Possibilité de jouer aux cartes l'après-midi

BARBECUE SUR PLACE

BULLETIN RÉPONSE PAGE 12

Associations

Pour la parution du **n°391** les articles associatifs à faire paraître devront parvenir en mairie au plus tard le **31 mai 2013.**

Ramassage des encombrants

Vendredi 14 juin 2013

Retrouvez toutes les dates sur notre site internet :

www.mairie-villejust.fr



Horaires d'ouverture de la mairie

| | |
|---|--------------------------------------|
| Accueil – CNI – sacs végétaux | 01.69.31.74.40 |
| Affaires générales – Etat civil | 01.69.31.74.43 |
| Lundi, mardi, jeudi, vendredi : | de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30 |
| Mercredi : | de 13h30 à 17h30 |
| Samedi (permanence) | de 09h00 à 12h00 |
| Affaires scolaires | 01.69.31.74.42 |
| Lundi, mardi, jeudi, vendredi : | de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30 |
| Samedi (permanence) | de 09h00 à 12h00 |
| <u>Attention</u> , fermeture le mercredi | |
| Urbanisme | 01.69.31.74.46 |
| Ouvert le lundi, Mardi, mercredi, jeudi et vendredi | de 13h30 à 17h30 |
| Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin | |

✂.....

BULLETIN RÉPONSE /TOURNOI AMICAL DE PÉTANQUE

Réponse à faire parvenir avec le règlement à l'ordre de ACPG/CATM

Au plus tard le **10 JUIN 2013** à :

| | | | |
|--------------|-------------------------------|-----------------|----------------------|
| Mme Andre | 8 rue de la plante des Roches | 91140 Villebon | Tél: 01 60 14 70 97 |
| M. Concordia | 6, chemin du Bois des Vignes | 91140 Villejust | Tél : 01 60 10 73 07 |
| M. Thourot | 26, rue de la Mairie | 91140 Villejust | Tél : 01 60 10 25 89 |
| M Dupuis | 10 grande rue la poitevine | 91140 Villejust | Tél : 01 69 31 04 37 |

TARIFS

| | |
|-----------------------|----------------------|
| TOURNOI AVEC BARBECUE | 20 € X =..... € |
| TOURNOI SANS BARBECUE | 5 € X.... =..... € |
| BARBECUE SEUL | 15 € X..... =..... € |

INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

N° TEL :